

Seance extraordinaire du 22 juin 1890.

L'an mil huit cent quatre vingt dix,
le vingt deux juin, à une heure du soir, le Conseil
n.º 141. municipal de la Commune de Cambier s'est réuni
^{extraordinairement}
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de M. le maire, pour l'élection de deux délégués et d'un suppléant à l'élection
^{nomination} ^{communale}

Ministre des Publications

2 délégués
2 suppléants
et élections
historiques

Étaient Présents: M. M. Cherrier, Maire, Madaille,
adjoint, Duches, Bon, Pirrot, Deluchaptaine, Deluchaptaine,
De Larpand, Bourrat & Dereix.

Absents: M. M. Dereix, Cayot & Bernier.

Le Conseil a été pour secrétaire M. De Larpand.

M^r. le Président donne lecture:

1^o Des articles ~~transcrits ci-contre de la loi~~
organique du 2 août 1875 sur les élections des sénateurs, modifiée
par la loi du 9 décembre 1874;

2^o du décret du 10 juin 1890 concernant les Conseils
municipaux à l'effet de procéder à l'élection de leurs délégués et suppléants
en vue de la réunion sénatoriale qui doit avoir lieu le 27 juillet
prochain dans le département;

3^o de l'article 1^{er} paragraphe 3. de la loi du
30 décembre 1875 et des articles 3 & 4 du décret du 3 janvier 1876
sur le décret de Convocation.

Élection de délégués:

1^o tour de scrutin.

Il a ensuite invité le conseil à procéder, sans débat,
au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à
l'élection de deux délégués.

Un grand Conseil municipal a l'appel de son nom,
se réunis fermé au Président sans bulletin de vote et sans publicité.

Le dépouillement du vote a commencé à deux heures.

Il a donné les résultats ci-après:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne ... 10.

à Majorité absolue ... 6.

Ont obtenu:

M. M. Cherrier ... 8 voix.

Ganachaud ... 4

Madaille ... 1

De Larpand ... 2

Dereix ... 1

Deluchaptaine ... 1

M. Cherrier élu à déclaration acceptée.

2^o tour.

Bulletins ... 10.

Majorité absolue ... 6.

Ont obtenu:

M. M. Ganachaud ... 4 voix.

Madaille ... 4

De Larpand ... 1

N° 142.

Actes de

Assemblée

Générale

du 14 Mars 1848

de la Société

de la

Liberté

et de la

Justice

N° 142.

Actes de

Assemblée

Générale

du 14 Mars 1848

de la Société

de la

Liberté

et de la

Justice

N° 142.

Actes de

Assemblée

Générale

du 14 Mars 1848

de la Société

de la

Liberté

et de la

Justice

N° 142.

Actes de

Assemblée

Générale

du 14 Mars 1848

de la Société

de la

Liberté

et de la

Justice

N° 142.

Actes de

Assemblée

Générale

du 14 Mars 1848

de la Société

de la

Séance 1^{re} fois.3^e fois.

Bulletins 10.

Ont obtenu:

M. M. Gamaud ... 6 voix.

Baderillat ... 4

M. Gamaud est élu.

Élection d'un suppléant.

~~1^{er} tour de scrutin~~L'acte précité est en suite, dans les
même formes, à l'élection d'un suppléant.1^{er} tour de scrutin.Le dépouillement du scrutin qui a
eu lieu immédiatement après le vote, a donné les résultats
suivants:

Bulletins 10.

Majorité absolue 6.

Ont obtenu:

M. M. De Lafonds ... 2 voix.

Briot ... 3

Campot ... 3

2^e tour.

Bulletins 10.

Majorité absolue 6.

Ont obtenu:

M. M. Briot ... 1 voix.

De Lafonds ... 3

Campot ... 3

3^e tour.

Bulletins 10.

Ont obtenu:

M. M. Briot ... 1 voix.

De Lafonds ... 3

Campot ... 3

M. Briot élu a déclaré accepter.

La séance a été levée à
trois heures.Et tous les membres
présents ont signé après lecture,Vais les signatures
au verso à la suite de
l'autre délibération.

N° 112.

Même séance,

Présence le maire Jounet au conseil municipal. Trois actes de vente faits en double d'un montant ensemble de 144^{fr} relatifs à l'élargissement d'une traverse du bourg de Cambiers du chemin de grande communication n° 27, et il invite cette assemblée à délibérer.

Le Conseil municipal, après examen de ces actes, les ayant vu de près de M. le maire d'opérer le ^{hypothécaire} vote à titre de pré caution sur les fonds libres ^{une somme de 200^{fr} représentant la moitié} de ces actes et propose de demander au conseil général d'accorder le surplus nécessaire, soit 92^{fr}, attendu que la Com. de Cambiers est surchargée d'impôts et ne peut assurer le paiement total de ses emprunts. ~~Sur le conseil~~

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé, après lecture faite, sauf M. de Luchapt une pour ne l'avoir fait.

J. Bon D. Peres. J. Bournot. J. de Luchapt. Dubois
L. Delachapet.

J. Birot J. Guillaud, J. Bournot